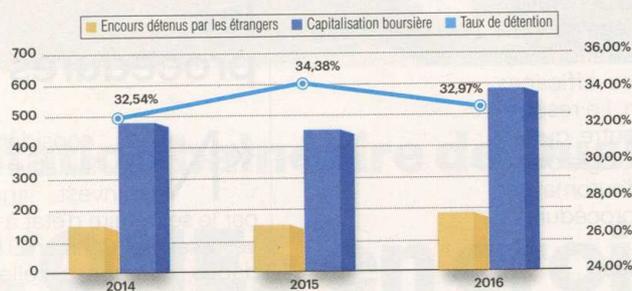


## Bourse de Casablanca

# Déficit en investisseurs étrangers ?

● Les derniers chiffres publiés par l'Autorité marocaine des marchés des capitaux (AMMC) révèlent un constat accablant. La place boursière n'arrive pas à garder les investisseurs étrangers...

ÉVOLUTION DE LA PART DES ACTIONS COTÉES DÉTENUES PAR LES ÉTRANGERS DANS LA CAPITALISATION BOURSÈRE (EN MILLIARDS DE DIRHAMS)



SOURCE : TENEURS DE COMPTES, BOURSE DE CASABLANCA, CALCULS AMMC

L'AMMC rappelle dans ce rapport que les étrangers détiennent 192 MMDH d'actions à la Bourse de Casablanca, soit un taux de détention de 32,97%. Cette proportion est en légère diminution par rapport à fin 2015 (34,48%) mais reste supérieure au niveau observé en 2014 qui était de 32,54%. L'essentiel de l'investissement étranger en actions cotées est réalisé sous forme de participations stratégiques. Des positions qui poussent à réflexion puisqu'elles vont à l'inverse de la situation du marché. Un comportement qui va à contresens de la situation de la Bourse de Casablanca. Après une année 2014 en grande forme, la place boursière a réussi à effacer l'ensemble des gains enregistrés l'année précédente. Le Masi avait même clôturé l'exercice dans le rouge. Les sociétés cotées ont déçu par leurs réalisations. Cette contre-performance s'expliquait en grande partie par la dégradation de la masse bénéficiaire semestrielle des sociétés cotées (32,1%). Un malaise grandissant englobait la Bourse de Casablanca suite aux frasques de bon nombre de sociétés cotées - plus particulière-

ment le raffineur SAMIR et le promoteur immobilier Alliances - dont les pertes ont lourdement impacté le Masi durant le premier semestre 2015. Autre point décevant, l'avalanche de profits warnings qui s'était abattue sur la bourse. Seul point positif cette année, la constitution du nouveau

**Le Maroc reste un marché d'investissement, à long terme.**

tour de table de la Société gestionnaire de la Bourse de Casablanca. L'année 2016 déclarée année de la reprise n'a pas eu les faveurs de ce type d'investisseurs. Ceux-ci semblaient peu motivés même après l'annonce d'une introduction en Bourse «d'exception». La société à capitaux publics a pourtant ravivé les échanges sur la place casablancaise. Les chiffres publiés par l'Autorité marocaine des marchés des capitaux (AMMC) sont affligeants. Cela révèle que la Bourse de Casablanca manque de plus en plus en attractivité. Le déclassement

du Maroc de l'indice MSCI «Emergent Market» au «Frontier Market» n'arrange pas les choses. Même si la place marocaine arrive à se distinguer dans son nouveau terrain de jeu - entre l'Argentine, le Nigeria, la Tunisie ou encore la Côte d'Ivoire - En effet, le marché frontière offre un potentiel de croissance plus important que les marchés développés, tout en étant dé-corrélé des marchés développés et émergents. Ces marchés ne souffrent donc que peu des crises financières qui pourraient les assaillir. Selon certains analystes internationaux, le Maroc figure parmi un groupe de 30 pays dans le monde, représentant les meilleurs marchés d'investissements, à long terme. Et pourtant du côté des titres de créances, l'encours détenu par les étrangers et les MRE s'élève à seulement 458,9 MDH. Presque la moitié est enregistrée par les étrangers non résidents, répartie entre les personnes morales (29,4%) et les personnes physiques (18,7%). Les étrangers résidents détiennent 26,4% de l'encours, suivis des MRE (25,5%). Par ailleurs, l'investissement étranger en titres d'OPCVM reste très faible et s'établit à 1,57 MMDH (même s'il s'inscrit en hausse de 45% par rapport à l'exercice précédent). Les personnes morales étrangères résidentes restent les premiers contributeurs dans l'investissement étranger en OPCVM avec plus de 597 MDH, soit 38% du total des montants investis. Ceux-ci se positionnent généralement en tant que vendeurs, en affichant des variables à la baisse. Ce sont les personnes physiques qui dominent les investissements étrangers sur cette catégorie. ●

PAR AIDA LO  
a.lo@leseco.ma